

L'honorable M. Aseltine: Je propose que le Sénat s'ajourne à loisir, pour se réunir au son du timbre vers trois heures. Le débat restera ouvert de cette façon, tandis que si le Sénat s'ajourne maintenant, cela pourrait avoir pour effet de...

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Couler le bill!

L'honorable M. Aseltine: ...le renvoyer à la semaine prochaine.

L'honorable M. Macdonald: Je croyais que c'était cela que vous désiriez.

L'honorable M. Burchill: Je voudrais simplement formuler certaines observations sur le projet de loi avant qu'il soit adopté.

(A 1 heure et 20 minutes, le Sénat s'ajourne.)

Reprise de la séance

L'honorable G. Percival Burchill: Honorables sénateurs, je n'ai qu'une couple de remarques à formuler sur le projet de loi. Tout d'abord, je partage entièrement l'opinion qu'a exprimée notre chef (l'honorable M. Macdonald) savoir, que le bill à l'étude est une des mesures les plus importantes dont ait été saisi le Sénat au cours de la présente session.

L'honorable M. Aseltine: Ne sont-elles pas toutes importantes?

L'honorable M. Burchill: Certaines sont plus importantes que d'autres et comme mon collègue je regrette que nous n'ayons pas eu l'occasion d'étudier le bill comme il le mérite. Tout sénateur que je sois, je tiens à rendre hommage à nos comités permanents qui ont fait de l'excellente besogne lorsqu'ils ont étudié les mesures qui leur ont été déferées par la Chambre des communes.

L'honorable M. Brunt: Bravo!

L'honorable M. Burchill: Je ne crois pas que le Sénat ait à rougir de ses travaux, particulièrement ceux de ses comités. Il s'est prononcé de magnifiques discours au Sénat, des discours que devraient mieux connaître les Canadiens. Toutefois, je tiens à signaler de façon particulière l'excellent travail accompli par le comité permanent de la banque et du commerce et par le comité permanent des transports et des communications.

Honorables sénateurs, ce que j'ai à dire au sujet de la présente mesure, c'est que s'il est une chose essentielle sur laquelle repose la vie économique du Canada à l'heure actuelle, c'est bien notre commerce d'exportation. Si quelque chose peut mettre en péril la situation économique du pays aujourd'hui c'est bien de fixer les prix de nos exporta-

tions au-dessus des prix fixés sur les marchés mondiaux. A titre de fabricant et d'exportateur qui emploie des Canadiens pour l'exportation d'articles fabriqués au Canada, je parle en connaissance de cause. C'est aujourd'hui un véritable problème de fabriquer des articles et de les mettre sur le marché en ayant à faire face à la concurrence mondiale. Le commerce mondial n'est pas une rue à sens unique, c'est une rue à deux sens, et si nous voulons vendre nos produits il faut que nous soyons aussi disposés à acheter d'autres pays. Avant d'approfondir ce point, je tiens à prévenir mes collègues du Sénat que le Canada est menacé d'une invasion, non pas celle des bombes et des obus, mais une invasion, dans le domaine économique, l'invasion des marchandises bon marché provenant des pays Européens. Que personne ne se leurre et croit que les marchands européens ne sont pas en mesure de produire des marchandises satisfaisantes à meilleur marché que nous ne saurions le faire au Canada.

J'ose dire que son Honneur le Président, qui revient de sa visite à l'Exposition Universelle de Bruxelles, corroborera ma déclaration. Il a vu, même s'il ne me l'a pas dit, comme d'autres qui sont allés à l'Exposition de Bruxelles et qui m'ont dit l'avoir vu, ce qui se produit en Europe et qui sera offert dans les marchés internationaux,—dont le Canada, veuillez le noter. Il me semble qu'au Canada, il nous faut étudier les voies et moyens de produire des denrées de telle façon et à un prix tel qu'il nous soit possible de les vendre sur les marchés du monde. N'oublions jamais que, si certains pays manquent de denrées dont les gens ont besoin et qui rendent une nation prospère, le Canada souffre d'une surabondance de ces denrées. Je ne puis dire quelle situation est la pire. Nous avons un excédent de blé dans l'Ouest, nous possédons trop de papier à journal, trop de métaux communs, trop de sciages au Nouveau-Brunswick, trop de charbon en Nouvelle-Écosse, trop de pommes de terre dans l'Île du Prince-Édouard. Le problème qui nous confronte aujourd'hui est celui de trouver des débouchés pour écouler ces denrées. Toute mesure du Parlement qui arrête ou diminue le flot du commerce dans cette voie à deux sens, peut être regardée comme défectueuse. Si les fabricants canadiens ne sont pas assez protégés contre le dumping par la loi déjà inscrite dans nos Statuts, que Dieu vienne en aide à la foule des consommateurs de notre pays, dont je fais partie, s'il leur faut une mesure comme celle-ci pour les protéger. Je parle à titre de consommateur d'une province qui doit payer le prix fort aux fabricants canadiens pour tout ce que nous achetons.

Pour ces motifs, je suis contre la mesure.